

INFOCOMPTES

N° 006 - avril 2017

(Janvier-février-mars-avril)

Lettre d'information de la Cour des Comptes du Sénégal



INFOCOMPTES

Lettre d'information de la Cour des Comptes du Sénégal

N° 006 -avril 2017

(Janvier-février-mars-avril)

SOMMAIRE

☞ Atelier sur la préparation du passage à la comptabilité patrimoniale	3
☞ Réunion annuelle de la CRC de l'AFROSAI à Dakar	5
☞ Stage pratique d'Assistants de vérification de la Cour des Comptes du Togo au niveau de la Cour des Comptes du Sénégal	7
☞ 8 mars : les femmes de la Cour célèbrent l'événement.....	8
☞ Rencontres entre les comptables principaux et les chambres de la Cour.....	9
☞ Automatisation des contrôles de la Cour des Comptes : le processus en route.....	10
☞ XXII ^{ème} congrès de l'INTOSAI à Abou Dhabi (Bahreïn).....	11
☞ Documentation	13

A LA UNE

PREPARATION DU PASSAGE A LA COMPABILITE PATRIMONIALE

UN ATELIER DE PARTAGE ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISE

La Cour des Comptes et la Coopération française à travers le Projet d'Appui à la Gouvernance des Institutions nationales et locales au Sénégal (PAGIS) notamment son Pôle conjoint avec le PNUD « Stratégies de développement et Finances publiques » à organisé du 25 au 27 avril 2017 à Dakar un atelier de partage et de renforcement des capacités pour la préparation du passage à la comptabilité patrimoniale. L'atelier a réuni l'ensemble des institutions et administrations de l'Etat du Sénégal qui ont en charge la mise en œuvre des directives du cadre harmonisé des finances publiques tel que prévu par le Traité de l'Union économique et monétaire ouest- africaine (UEMOA).



En présidant la cérémonie d'ouverture le Premier Président de la Cour des Comptes a souligné que les objectifs de l'atelier étaient d'apporter un appui aux administrations et institutions impliquées dans la réforme de la comptabilité patrimoniale par la présentation des enjeux et modalités d'évaluation et de comptabilisation des éléments du patrimoine de l'Etat mais aussi d'apporter un soutien méthodologique et opérationnel dans le cadre de l'élaboration du bilan d'ouverture. Il a relevé que « la prise en compte de la dimension patrimoniale de la gestion de l'Etat est une priorité même si elle constitue à bien des égards une nouvelle démarche voire un changement de paradigme ».

Le Premier Président de la Cour des Comptes a également magnifié le partenariat entre la Cour et la coopération française à travers le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Sénégal pour les nombreux ateliers de formation partagés entre les deux entités.



Le Premier Président de la Cour des Comptes entouré par deux des animateurs de l'atelier

De son côté, le Représentant du SCAC a rappelé que son pays appuie la dynamique de réforme engagée par le Sénégal en vue de renforcer la bonne gouvernance des finances publiques, et ce, dans un contexte régional et international marqué par de fortes contraintes pesant sur les budgets des Etats.

Il a souligné que « les objectifs d'efficacité et de performance des services publics, de transparence de l'information financière, en particulier en ce qui concerne le patrimoine des entités publiques (Etats, collectivités locales, établissements publics) mettent en exergue la nécessité d'une modernisation des dispositifs de gestion, des procédures et des outils mis en œuvre, et une adaptation des organisations. »

Enfin, le Représentant du SCAC a noté qu'au regard des « enjeux majeurs portés par la réforme de la comptabilité générale de l'Etat dont l'ambition est de mettre en exergue la dimension patrimoniale de la comptabilité », le Projet d'Appui à la Gouvernance des Institutions nationales et locales au Sénégal (PAGIS) entend apporter son appui aux acteurs de la réforme.

L'atelier a été animé pendant trois jours par des experts de haut niveau de la Direction générale des Finances publiques de France.

REUNION ANNUELLE DE LA COMMISSION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'AFROSAI

La Cour des Comptes du Sénégal a accueilli, du 7 au 9 février 2017, la réunion annuelle de la Commission de Renforcement des Capacités(CRC) de l'AFROSAI.

La réunion a rassemblé près d'une trentaine de participants venant de 10 pays membres de la CRC. Outre le Président Hady SARR, les travaux ont été rehaussés par la participation des Présidents des Cours des Comptes de la Sierra Léone, du Niger et du Kenya qui conduisaient les délégations de leurs Institutions.



Les participants à la cérémonie d'ouverture de réunion annuelle de la CRC à Dakar

Les participants ont passé en revue le Plan opérationnel 2017 du Secrétariat général de l'AFROSAI, les résultats de l'INCOSAI 22, les résultats de la 1^{ère} édition de la Women Leadership Academy (WLA) et le partage du Rapport de la CRC AFROSAI à la 51^{ème} réunion du Comité Directeur.



La réunion s'est achevée avec l'engagement de la CRC et du Secrétariat général de tout mettre en œuvre pour présenter des résultats tangibles à l'Assemblée générale prévue à Windhoek (Namibie) du 23 au 27 octobre 2017.

Groupe de Travail Technique Renforcement de Capacités et Genre du CREFIAF : réunion Annuelle à Dakar du 9 au 10 février 2017

Dans la foulée de la réunion de la CRC, la Cour des Comptes du Sénégal a accueilli, du 9 au 10 février 2017, la réunion annuelle du Groupe de Travail Technique Renforcement de Capacités et Genre (GTT/GED) du Conseil Régional de Formation des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques d'Afrique Francophone subsaharienne (CREFIAF). A travers ce GTT/GED, le CREFIAF entend assurer la prise en compte du genre dans le fonctionnement des ISC.

La rencontre de Dakar a vu la participation de tous les pays membres du GTT/GED. Les travaux se sont achevés le 10 février.

COOPERATION INTER ISC AFRICAINES

STAGE PRATIQUE DE 5 ASSISTANTS DE VERIFICATION DE LA COUR DES COMPTES DU TOGO AU SEIN DE LA COUR DES COMPTES DU SENEGAL

Du 10 au 14 avril 2017, la Cour des Comptes du Sénégal a accueilli en stage pratique, 5 assistants de vérification venant de la Cour des Comptes du travail. Ce séjour s'inscrit dans le cadre des relations bilatérales de coopérations entre les deux Institutions.

Pendant le stage plusieurs problématiques liées au contrôle ont été abordées. Il s'agit entre autres de la planification et de l'exécution de missions d'audit de conformité, d'audit financier et d'audit de performance. Le processus d'élaboration du Rapport public annuel, de rédaction des arrêts, l'évaluation des politiques publiques, le contrôle juridictionnel et le Rapport sur le projet de loi de règlement et la déclaration générale de conformité ont été également passés en revue au cours du stage.



Le Premier Président de la Cour des Comptes (en boubou blanc) entouré des stagiaires togolais. A l'extrême gauche de la photo (en boubou) le SG de la Cour des Comptes du Sénégal

La présentation de la Cour des Comptes notamment son organisation, son fonctionnement, ses relations avec les parties prenantes et le rôle et la mission du Parquet de la Cour ont été passés au peigne fin au cours des travaux.

A l'entame de leur séjour, les stagiaires avaient été reçus en audience par le Premier Président de la Cour des Comptes qui, à cette occasion, leur avait souhaité un bon séjour au sein de l'ISC.

ECHOS DE LA COUR

Célébration de la journée du 8 mars 2017 par les femmes de la Cour

DON DE SANG ET UNE CONFERENCE SUR LE RÔLE DE LA FEMME AU MENU

L'amicale des femmes de la Cour des Comptes a célébré, à l'instar des organisations féminines du monde, la « journée de la Femme », le 8 mars 2017. Cette année, la célébration a été marquée, d'une part par le don de sang du personnel de la Cour au Centre national de transfusion sanguine et d'autre part par la conférence sur le thème « la femme dans la société islamo-africaine : sujet ou objet ? » Cette conférence a été brillamment introduite par le Dr Mouhamadou Mansour DIA, enseignant chercheur à l'Université virtuelle du Sénégal.

Le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal, Monsieur Mamadou Hady SARR avait auparavant félicité et encouragé l'Amicale des femmes de la Cour pour cette initiative. . Il les a invitées à être des modèles de vertu et de rigueur dans le travail.



Le Premier Président de la Cour des Comptes entouré posant avec une partie du personnel féminin de la Cour

De son côté, la Présidente de l'Amicale a remercié le Premier Présidents et toutes les autorités de la Cour pour leur constante sollicitude à l'endroit de leur organisation et invité ses consœurs à redoubler d'effort dans le travail.

RENCONTRES ENTRE LES COMPTABLES PRINCIPAUX ET LES CHAMBRES DE LA COUR DES COMPTES DU SENEGAL

Du 24 au 25 novembre puis du 29 au 30 novembre 2016 se sont tenus à Saly (Mbour) des ateliers de travail entre les comptables principaux et les Chambres de la Cour des Comptes. Soucieuse d'améliorer de façon continue le rendement de l'Institution, la Cour avait inscrit dans son programme d'activités 2016 ces rencontres.

Il faut noter que plus de 700 comptes de gestion des comptables publics sont soumis au contrôle de l'institution. De plus, la Cour des Comptes élabore, chaque année, le rapport sur l'exécution de la loi de finances accompagnant le projet de loi de règlement et la déclaration générale de conformité.

Concernant le contrôle de la gestion du secteur parapublic, la compétence de droit de la Cour s'exerce sur 139 entités réparties en 82 établissements publics et 57 sociétés nationales et sociétés à participation publique.

FACILITER LA REDDITION DES COMPTES

L'objectif principal de ces rencontres était de faciliter la reddition des comptes par les comptables publics grâce à une même compréhension (des comptables et de la Cour) de la mise en état d'examen des comptes. Au cours des travaux, les deux parties ont identifié à la fois les diligences préalables qui incombent aux comptables avant toute reddition des comptes et les contraintes des comptables dans la reddition des comptes. Des solutions raisonnables ont été proposées lors des travaux.

Par rapport à la qualité de la production actuelle des comptes et au regard des exigences de l'Institution, les deux parties se sont accordées sur les pièces générales devant accompagner les comptes de gestion.

Globalement, au terme des travaux, les problèmes majeurs relatifs à la reddition des comptes ont été identifiés et discutés par les participants, aussi bien du point de vue de la Cour que de celui des comptables. Il est attendu, désormais, une perception partagée sur les modalités de reddition et la composition des comptes de gestion devant être rendus par les comptables. Ainsi, à l'issue de chaque rencontre, un document de synthèse relevant les différents points abordés et les consensus obtenus a été produit.

Rappelons que chacune des rencontres s'est tenue entre les magistrats d'une chambre et les comptables supérieurs dont les comptes sont jugés par la chambre concernée.

Les rencontres se sont tenues avec le soutien de la Banque mondiale, à travers le Projet d'Appui aux Réformes des Finances publiques (PARFP).

PROCESSUS D'AUTOMATISATION DES PROCEDURES DE CONTRÔLES DE LA COUR

LE PROJET AVANCE A GRAND PAS

Le projet de mise en œuvre du système d'information notamment, l'automatisation des procédures de contrôle, de la Cour des Comptes avance à grands pas. Après la sélection, par appel d'offres international, du cabinet marocain CACIOPEE, le lancement du processus a eu lieu lors d'un atelier présidé par le Premier Président de la Cour des Comptes le mercredi 20 juillet 2016 à Dakar.

A la suite de l'atelier de lancement, l'équipe projet mise en place par la Cour pour le suivi et la supervision, a séjourné du 19 au 26 novembre 2016, à Rabat (Maroc) pour une première phase dite d'analyse des processus.

Une seconde phase, a eu lieu du 9 au 13 janvier 2017 à Saly Portudal (Mbour-dans un atelier d'analyse complémentaire. Au cours de cette deuxième rencontre, il a été réalisé l'analyse et la conception détaillée des modules, des processus et les différentes procédures complémentaires à automatiser, de la formation sur l'environnement Works de base, les modèles de documents et métas données, de la phase de conception générale et détaillée de l'application avec la hiérarchisation des flux de données et des interactions détaillées des étapes de contrôle au cours d'une instruction entres autres.



Le Premier Président de la Cour des Comptes entouré des responsables du cabinet CACIOPEE et de la Cour lors de l'atelier lancement du Projet à Dakar

La Cour des Comptes est soutenue dans ce processus de mise en œuvre de son système d'information notamment par le Projet d'appui à la réforme des finances publiques (PARFP) financé par la Banque mondiale.

ACTUALITES

CONGRES DE L'INTOSAI A ABOU DHABI

Du 5 au 11 décembre 2016 à Abou Dhabi aux Emirats Arabes Unis, le Premier Président de la Cour des Comptes a conduit la délégation du Sénégal, au **XXII^{ème}** congrès de l'INTOSAI. Les travaux ont porté sur deux grands thèmes :

- ☞ **Thème 1** : Objectifs du développement durable : Comment l'INTOSAI peut-elle contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris à la bonne gouvernance et au renforcement de la lutte contre la corruption.

Pour cette thématique, l'INTOSAI invite les ISC à contribuer à la mise en œuvre nationale des ODD à travers les quatre approches suivantes :

1. évaluer l'état de préparation des systèmes nationaux par rapport à la mise en œuvre des ODD ;
2. entreprendre des audits de performance sur les questions liées aux ODD. A cet égard, l'INTOSAI a entrepris une étude pour élaborer une méthodologie à partager. La Cour des Comptes du Sénégal a pris part à cette étude ;
3. évaluer et soutenir la mise en œuvre de l'ODD 16 qui se rapporte en partie à la mise en place d'institutions transparentes, efficaces et responsables ;
4. être nous-mêmes des modèles de transparence et de responsabilité dans nos propres activités d'audit et de contrôle.



- ☞ **Thème II** : Le Programme de professionnalisation pour l'INTOSAI : Comment l'INTOSAI peut-elle promouvoir la crédibilité des ISC afin de devenir une organisation internationale encore plus éminente ?

Il a été retenu, en particulier, pour ce thème, l'élaboration d'une proposition de programme de professionnalisation pour la communauté de l'INTOSAI. Dès lors que « les citoyens sont les ultimes bénéficiaires du contrôle des finances publiques », il est recommandé aux ISC de réaliser « des audits de la plus haute qualité et de fournir des rapports aux citoyens qui appuient la transparence, la bonne reddition des comptes et la confiance dans le gouvernement. » Cela requiert une professionnalisation accrue qui est « le processus par lequel les individus et leurs organisations acquièrent un niveau élevé d'indépendance,

d'expertise, de compétence, de comportement éthique et de qualité étayée par des normes professionnelles. » L'INTOSAI a identifié trois (3) grands axes de professionnalisation :

1. amélioration de l'établissement des normes de l'INTOSAI ;
2. Professionnalisation sur les plans global et régional au niveau des ISC ;
3. Mise en œuvre du Cadre de mesure de la performance des ISC

En marge des travaux, de la conférence, le jeudi 8 décembre 2016, la délégation de CC a pris part à la réunion de bureau de l'AISSCUF qui a approuvé les modifications des statuts de l'Association et arrêté les thèmes des prochaines formations en 2017 et 2018. Ils porteront sur : « les enjeux des nouvelles normes » ; « l'audit de la dette publique » et « le cadre de mesure de performance de la gestion des finances publiques PEFA. »

La Cour des Comptes a également participé à la réunion du comité directeur de l'AFROSAI qui a examiné et adopté le rapport financier 2015 du Secrétaire Général et signé un Protocole d'accord entre l'AFROSAI et l'ASOSAI.

La Cour des Comptes a enfin pris part à la cérémonie de signature de la Déclaration de Paris élaborée par le Forum des ISC à compétence juridictionnelle dont la Cour des Comptes du Sénégal est membre.

=====

DOCUMENTATION

 **Economie des Finances publiques.** - *Gervasio SEMEDO* : Cet ouvrage pose les enjeux relatifs à la protection sociale, au traitement de la pollution, à la gestion efficiente des services publics et à la correction des imperfections pour maximiser le surplus social.

 **Réussir des achats publics performants.**- *Marie Agnès POURQUIÉ* : l'auteur propose une méthode d'achat qui prend en compte les motivations économiques, juridiques et techniques des collectivités et les associe aux besoins des utilisateurs.

 **La gestion des ressources humaines : tendances, enjeux et pratiques actuelles**
3^{ème} édition : Shimon L. DOLAN ; Tania SABA ; Susan E. JACKSON ; Randall S. SCHULER : Cet ouvrage constitue un livre de référence et un manuel de formation donnant l'accès aux connaissances générales et spécialisées de la discipline.

Supervision : Secrétaire Général

Conception : Communication & Documentation-Archives

Contact : infocomptes@courdescomptes.sn